

**ÉLECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE B AU CONSEIL DE L'UFR SITEC**

DATE : Mardi 15 février 2022

CONSEIL DE L'UFR SITEC

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux Conseils ;

Vu les statuts de l'UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication (SITEC), approuvés par le Conseil d'Administration du 17 mai 2010 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des représentants des personnels du Collège A au Conseil de l'UFR SITEC, s'étant tenu le mardi 15 février 2022 sur le site de Ville d'Avray ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 28

2 - Nombre de votants : 27

3 - Nombre de suffrages : 27

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 27

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	27	
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	4	= 6,75

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « Le Progrès » a obtenu 4 voix,

Considérant que la liste « SITEC pluridisciplinaire » a obtenu 16 voix

Considérant que la liste « COOPERER, PROGRESSER, TRANSMETTRE » a obtenu 7 voix

ELEC-2022/00082

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
Le Progrès	4	0	4	1	1	Badr Eddine RATNI
SITEC Pluridisciplinaire	16	2	2,5	0	2	Khanh-Hung TRAN Cécile BARTH-RABOT
COOPERER, PROGRESSER, TRANSMETTRE	7	1	0,25	0	1	Amanda MARTINEZ GIL

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 15 février 2022, pour une durée de 4 ans.

Fait à Nanterre, le 15 février 2022

Le Président de l'Université




Philippe GERVAIS - LAMBONY